ipalle

LEUZE - EN - HAINAUT
09. NOV. 2026
N° CDU
N° Courrier

Monsieur le Bourgmestre
Mesdames, Messieurs les Echevins
Avenue de la Résistance 1
7900 LEUZE

Froyennes, le 4 novembre 2026

N/Réf. : Eci/Pac/vm/2026.283

Concerne : collecte des bâches agricoles

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les Echevins,

Nous vous informons que la collecte des bâches, films d'enrubannage et ficelles à ballots des agriculteurs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut sera reconduite en cette fin d'année 2026.

Cette campagne se déroulera du lundi 23 novembre au vendredi 4 décembre (jusqu'au 27/11 pour Comines).

Comme les années précédentes, les agriculteurs recevront le folder reprenant toutes les modalités ainsi que le tarif qui leur sera demandé. Vous en trouverez un exemplaire en pièce jointe.

Le prix sollicité correspond au prix du marché public groupé lancé par IPALLE en faveur des agriculteurs, cette collecte n'étant par ailleurs plus subsidiée par la région.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments distingués.

Vincent VAN LEYNSEELE,
Membre du comité de direction
Pôles économie circulaire et juridique

Laurent DUPONT,
Président du comité de direction

Chemin de l'Eau Vive, 1
7503 FROYENNES
069/84.59.88
www.ipalle.be
info@ipalle.be
N° d'entreprise BE 0.216.881.904

Wallonie picarde
du cœur et du talent



Collecte des bâches de silos, de films d'enrubannage agricole et de ficelles à ballots en nylon
Wallonie Picarde

Du lundi 23 novembre au vendredi 4 décembre 2026

- ***Lieu de dépôt***
-
- Dalle de compostage de Templeuve – Rue de Chauny 20 à 7520 TEMPLEUVE
- Ets WALAGRI – Rue de la Station 64 à 7830 SILLY
- Centre de valorisation énergétique d'Ipalle – Hameau de Ribonfosse à 7970 THUMAIDE

➢ Les horaires d'ouverture sont : ***du lundi au vendredi de 9h à 15h30***

- ***Conditions d'acceptation***
 - Lors de votre dépôt, vous devez **impérativement** vous munir de votre carte d'accès spécifique « IPALLE » *(code-barre)*. Celle-ci nous permettra de vous identifier et de recevoir ultérieurement une facture (acquittée).

 - Si vous ne disposez pas de cette carte, nous vous demandons de la retirer gratuitement au recyparc et de vous munir de votre numéro de TVA. **** A défaut de cette carte, le dépôt sera refusé.***
 - Ne seront acceptés que les bâches de silos, les films plastifiés d'enrubannage agricole et les ficelles à ballots en nylon (pas de filet, pas de big bag, pas d'emballage phytosanitaire).
 - Les bâches de silos et les films agricoles **sans lien** seront collectés ensemble et en vrac.
 - Les ficelles en nylon seront obligatoirement séparées.
 - **Vos plastiques devront avoir été, au préalable, brossés, passés au jet d'eau** et ne devront contenir aucun déchet (betteraves, fourrage, fils de fer, terre, cadavres, bidons en plastique, …).

➔ En cas de constatation de présence d'autres déchets, l'ensemble sera refusé.

- ***Coût et paiement***

Le poids du dépôt sera calculé sur base du poids renseigné par le pont peseur (pesage à l'entrée et sortie du site).
Le paiement sera réalisé **immédiatement** à l'aide d'une carte bancaire via le « Bancontact » présent sur le site.
Une facture « acquittée » vous sera envoyée ultérieurement.

Le coût est de : 256 €/tonne TTC

Ce prix correspond au prix du marché public groupé lancé par IPALLE.
Comme pour l'ensemble des filières de recyclages de plastique, ces prix connaissent actuellement de fortes augmentations suite au contexte socio-économique mondial.

Seul le respect de ces conditions vous permettra d'accéder à nos infrastructures

Wallonie picarde
du cœur et du talent

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas, contactez-nous !
Service « Recyparcs »
Chemin de l'Eau Vive 1
7503 FROYENNES
Tél. : 069/84 59 88
Mail : info@ipalle.be
http://www.ipalle.be

ipalle

Cette collecte est organisée par l'Intercommunale